



## FICHE INSCRIPTION – Pâques et Toussaint

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES  
SERVICE DES ECOLES DEPARTEMENTALES DE NEIGE, D'ALTITUDE ET DE LA MER  
BP 3007 - 06201 NICE Cedex 3 [www.ecoles.departement06.fr](http://www.ecoles.departement06.fr)

A l'école de la mer de **Saint Jean Cap Ferrat** du : ..... au .....

**LE MONTANT DU SEJOUR DOIT ETRE REGLE 1 mois AVANT LE DEPART**  
**Tout séjour impayé dans ce délai sera considéré comme annulé**

Partie réservée à l'administration	CD <input type="checkbox"/>	Prestations sociales <input type="checkbox"/>	Facture <input type="checkbox"/>	
	Fiche Sanitaire <input type="checkbox"/>	C. Médical <input type="checkbox"/>	Vaccinations <input type="checkbox"/>	Test Natation <input type="checkbox"/>

### ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : F  M  Date de naissance : ...../...../ 20..... Nationalité : .....

Adresse où réside l'enfant : (tous les courriers seront envoyés à cette adresse)

.....  
.....

### POUR L'ÉCOLE DE LA MER

L'enfant doit impérativement savoir nager.

Taille : .....cm Poids : .....kg Pointure : .....

Joindre la Fiche Sanitaire / Certificat Médical complété avec la mention « **activités aquatiques et subaquatiques** ».

Joindre un Test Anti-Panique attestant que l'enfant ne présente aucun signe de panique sur 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau dans un bassin de 1m80 (*Document à se procurer en piscine municipale*).

Nom et prénom **du** camarade avec qui l'enfant souhaiterait se retrouver .....  
(*Cette possibilité sera validée en fonction de l'âge et des disponibilités du centre de vacances*)

Régime alimentaire particulier .....

Joindre **obligatoirement** « le projet d'accueil individualisé » (P.A.I.) en cas d'intolérance alimentaire, accompagné d'une ordonnance.

Tournez S.V.P

## RESPONSABLES LEGAUX

Mariés  PACS  Concubinage  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Célibataire   
(Joignez une copie du dernier jugement en date précisant les droits de garde en cas de séparation ou de divorce)

Qualité	Père (ou tuteur)	Mère (ou tutrice)
NOM		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse <sup>(1)</sup>		
Email lisible*		
Portable		
Tel. personnel		
Tel. professionnel		

\* La confirmation d'inscription sera transmise pas mail, merci de bien vouloir vérifier votre adresse

## DOCUMENTS À JOINDRE

- Fiche sanitaire / certificat médical rempli et signé
- Copie du carnet de vaccination
- Copie du jugement de divorce ou séparation
- P.A.I, si besoin (intolérance alimentaire, allergies, problème de santé ...)
- Pour les bénéficiaires de la CMU, joindre une copie de l'attestation

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Droit à l'image :

Je soussigné Mme / M....., autorise / n'autorise pas\* l'utilisation par le Département des Alpes-Maritimes, gestionnaire des écoles départementales, de l'image de mon enfant, selon le cadre et dans les limites fixées par la notice jointe à cette fiche d'inscription, intitulée « Notice d'information sur l'autorisation de reproduction de photographies et de prises de vue », dont j'ai pris connaissance.

*\* rayer la mention inutile*

### Pour récupérer l'enfant au retour du séjour :

Seuls les responsables légaux ou les personnes dûment autorisées ont le droit de récupérer l'enfant, sur présentation obligatoire d'une carte nationale d'identité et d'une attestation envoyée avant la fin du séjour, à l'école ou au service. Prenez vos précautions car les animateurs sont tenus à ces strictes vérifications.

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par son état de santé et décidées par le corps médical.

Je souhaite avoir une facture

Fait à ....., le ..... Signature :

(1) Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique relatif à l'organisation des séjours dans les écoles départementales et à l'envoi d'informations institutionnelles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique départementale pour la jeunesse et des délibérations de l'assemblée départementale adoptant la reconduction du dispositif. Les données enregistrées sont celles des formulaires et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre dossier. Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs du Département et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin nécessaire à l'accueil de votre enfant, qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier, à savoir : Le service instructeur du Conseil Départemental - Service Des Ecoles Départementales De Neige, D'Altitude Et De La Mer. Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès, en vous adressant, par voie postale, au Correspondant Informatique et libertés - Département des Alpes-Maritimes - B.P. n°3007 06201 Nice Cedex 3. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative



## FICHE INSCRIPTION – Pâques et Toussaint

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES  
SERVICE DES ECOLES DEPARTEMENTALES DE NEIGE, D'ALTITUDE ET DE LA MER  
BP 3007 - 06201 NICE Cedex 3 [www.ecoles.departement06.fr](http://www.ecoles.departement06.fr)

A l'école de la mer de **Saint Jean Cap Ferrat** du : ..... au .....

**LE MONTANT DU SEJOUR DOIT ETRE REGLE 1 mois AVANT LE DEPART**  
**Tout séjour impayé dans ce délai sera considéré comme annulé**

Partie réservée à l'administration	CD <input type="checkbox"/>	Prestations sociales <input type="checkbox"/>	Facture <input type="checkbox"/>	
	Fiche Sanitaire <input type="checkbox"/>	C. Médical <input type="checkbox"/>	Vaccinations <input type="checkbox"/>	Test Natation <input type="checkbox"/>

### ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : F  M  Date de naissance : ...../...../ 20..... Nationalité : .....

Adresse où réside l'enfant : (tous les courriers seront envoyés à cette adresse)

.....  
.....

### POUR L'ÉCOLE DE LA MER

L'enfant doit impérativement savoir nager.

Taille : .....cm Poids : .....kg Pointure : .....

Joindre la Fiche Sanitaire / Certificat Médical complété avec la mention « **activités aquatiques et subaquatiques** ».

Joindre un Test Anti-Panique attestant que l'enfant ne présente aucun signe de panique sur 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau dans un bassin de 1m80 (*Document à se procurer en piscine municipale*).

Nom et prénom **du** camarade avec qui l'enfant souhaiterait se retrouver .....  
(*Cette possibilité sera validée en fonction de l'âge et des disponibilités du centre de vacances*)

Régime alimentaire particulier .....

Joindre **obligatoirement** « le projet d'accueil individualisé » (P.A.I.) en cas d'intolérance alimentaire, accompagné d'une ordonnance.

Tournez S.V.P 

## RESPONSABLES LEGAUX

Mariés  PACS  Concubinage  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Célibataire   
(Joignez une copie du dernier jugement en date précisant les droits de garde en cas de séparation ou de divorce)

Qualité	Père (ou tuteur)	Mère (ou tutrice)
NOM		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse <sup>(1)</sup>		
Email lisible*		
Portable		
Tel. personnel		
Tel. professionnel		

\* La confirmation d'inscription sera transmise pas mail, merci de bien vouloir vérifier votre adresse

## DOCUMENTS À JOINDRE

- Fiche sanitaire / certificat médical rempli et signé
- Copie du carnet de vaccination
- Copie du jugement de divorce ou séparation
- P.A.I, si besoin (intolérance alimentaire, allergies, problème de santé ...)
- Pour les bénéficiaires de la CMU, joindre une copie de l'attestation

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Droit à l'image :

Je soussigné Mme / M....., autorise / n'autorise pas\* l'utilisation par le Département des Alpes-Maritimes, gestionnaire des écoles départementales, de l'image de mon enfant, selon le cadre et dans les limites fixées par la notice jointe à cette fiche d'inscription, intitulée « Notice d'information sur l'autorisation de reproduction de photographies et de prises de vue », dont j'ai pris connaissance.

\**raier la mention inutile*

### Pour récupérer l'enfant au retour du séjour :

Seuls les responsables légaux ou les personnes dûment autorisées ont le droit de récupérer l'enfant, sur présentation obligatoire d'une carte nationale d'identité et d'une attestation envoyée avant la fin du séjour, à l'école ou au service. Prenez vos précautions car les animateurs sont tenus à ces strictes vérifications.

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par son état de santé et décidées par le corps médical.

Je souhaite avoir une facture

Fait à ....., le ..... Signature :

(1) Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique relatif à l'organisation des séjours dans les écoles départementales et à l'envoi d'informations institutionnelles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique départementale pour la jeunesse et des délibérations de l'assemblée départementale adoptant la reconduction du dispositif. Les données enregistrées sont celles des formulaires et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre dossier. Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs du Département et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin nécessaire à l'accueil de votre enfant, qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier, à savoir : Le service instructeur du Conseil Départemental - Service Des Ecoles Départementales De Neige, D'Altitude Et De La Mer. Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès, en vous adressant, par voie postale, au Correspondant Informatique et libertés - Département des Alpes-Maritimes - B.P. n°3007 06201 Nice Cedex 3. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative

## DROIT A L'IMAGE

### Notice d'information sur l'autorisation de reproduction de photographies et de prises de vue concernant les enfants séjournant dans les Écoles départementales

Votre enfant séjournera prochainement dans l'une des quatre Écoles départementales, situées à Auron, La Colmiane, Valberg et Saint-Jean-Cap Ferrat.

Vous devez renseigner différents documents préparatoires à ce séjour, et votre consentement est requis notamment sur le droit à l'image.

Cette notice a pour objectif de vous informer du cadre et des limites fixées à l'autorisation qui vous est demandée.

#### 1 – ETENDUE DE L'AUTORISATION

L'autorisation porte sur :

- les photographies, prises de vue, images
- les films,
- les enregistrements, notamment des voix.

#### 2 – USAGE

Les photographies, films ou enregistrements sont strictement réalisés dans le cadre des activités liées aux séjours organisés dans les Écoles départementales et dans le but de promouvoir les actions du Conseil Départemental pour accueillir les enfants en classes découverte ou en colonies de vacances, mais également dans le cadre la création de supports d'information/communication institutionnels.

#### 3– DIFFUSION

Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes peut, à titre gratuit et non exclusif :

- utiliser ou reproduire ou faire reproduire les photos en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
- utiliser ou reproduire toutes les reproductions ou adaptations quelle que soit leur nature, entièrement ou partiellement, seules ou accompagnées d'un texte, d'une illustration ou d'autres photographies ou prises de vue, sur tout type de support (brochure, site internet, exposition...), et notamment multimédia associant texte, son, image, existant ou à venir, pour tous usages incluant la publicité, la presse et l'édition pour la durée indéterminée dans le monde entier.

#### 4 – CAS PARTICULIERS

Pour tous les cas particuliers qui demanderaient une diffusion plus importante (affiches, plaquettes, articles de presse), une autorisation individuelle et spécifique serait sollicitée, conformément aux règlements en vigueur.

Les parents (ou représentants légaux) sont informés –que conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ils disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes aux informations les concernant et concernant leur enfant. Ils sont également informés de la possibilité de définir le sort de leurs données et des données de leur(s) enfant(s) après leur décès.

Ces droits s'exercent auprès du correspondant informatique et libertés

Centre administratif départemental  
147 boulevard du Mercantour - B.P 3007  
06201 Nice Cedex 3  
Tél.: 04.97.18.60.00 - [contact\\_cil@departement06.fr](mailto:contact_cil@departement06.fr)

L'attestation donnée par les parents l'est à titre totalement gratuit et sans aucune contrepartie matérielle ou financière.

Ils peuvent, à tout moment, décider de mettre un terme à l'exploitation de l'image de leur enfant par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la Direction de l'éducation du Sport et de la Culture, Service des Écoles départementales, en respectant un préavis de 3 mois.

***Ainsi, la rupture de l'autorisation ne prendra effet qu'à l'issue de ce délai de 3 mois à compter de la date de l'accusé de réception de ce courrier.***